Bulletin n°20
décembre 2009

Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses Environs

Association loi de 1901 - Statuts déposés le 31/12/02

Edito

La fin de l'année approche, et avec elle les conclusions de l'étude de Schéma Directeur. On ne peut que se réjouir de voir enfin tracé le projet de Saint-Quay-Portrieux ; l'ambition que porte notre ville, la forme qu'elle devrait prendre et un plan pluriannuel pour la réalisation d'équipements qui soient cohérents avec ces objectifs. La réponse à de telles questions permettra de définir son identité future et de dessiner son profil. Mais son avenir et ce profil dépendront aussi beaucoup de la manière dont elle maîtrisera son image ! Or aujourd'hui cette image est fortement affectée par les problèmes de sécurité. Ils préoccupent les habitants, ils préoccupent le Maire. Que peut-on faire ? Le schéma directeur en gestation doit impérativement prendre cette dimension en compte pour être efficace. Dans le contexte de communication de la société actuelle, l'image est un facteur majeur de développement !
Heureux avènement à « Saint-Quay-Portrieux 2020 » !
Et Joyeux Noël à tous nos adhérents.

Jean-Pierre Guth



La villa Tu es Roc sur le port construite en 1924
Remarquable exemple de style art-déco elle pourrait être classée.

Sommaire

VIE DE LA COMMUNE
- Conseils municipaux de septembre et octobre
- Révision du PLU

SCHEMA DIRECTEUR
- Le projet
- Saint-Quay-Portrieux 2020
- Suite et conclusions

VIE DU PORT

COMMUNAUTE DE COMMUNES

LA SECURITE
- Le point de vue des gendarmes
- Le point de vue des professionnels
- Le point de vue des habitants

LES PROJETS EN MER
- Eoliennes
- Hydroliennes

UN JARDIN EN GOËLO

BREVES
- Le tambour de ville

VIE DE L'ASSOCIATION
- L'Assemblée Générale
- Le Forum des associations
- Quiz

Vie de la commune

Conseils municipaux de septembre et d'octobre

Le conseil municipal fonctionne maintenant en vitesse de croisière et de nombreuses décisions importantes ont été prises même si le climat est toujours un peu houleux.

Le Maire a annoncé l'augmentation du prix de l'eau: pour une consommation de 100m3, le supplément de coût sera de 45€. Véolia qui a un contrat d'affermage avec la ville, ne peut plus évacuer les boues résultant de la station d'épuration, comme auparavant par épandage : «Il n'y a plus d'agriculteur intéressé». Le supplément de coût résultant de cette situation donnera lieu à un avenant de son contrat avec la ville… et à une augmentation conséquente du prix de l'eau ! Par ailleurs, depuis un certain temps il était clair que la station d'épuration des eaux usées de la ville qui est située près du rond-point de la Résistance, était saturée et incapable de recueillir les rejets des zones résidentielles envisagées à proximité par Plourhan notamment. Des projets de construction sont donc bloqués pour cette raison tant que les deux communes ne se seront pas mises d'accord. Mais de toutes façons cette station, autrefois excentrée par rapport à la ville, devrait être déplacée car elle se trouve maintenant de plus en plus entourée de maisons récentes, la ville se développant de l'autre côté de la déviation. En outre la vétusté des réseaux et encore trop d'eaux usées déversées dans le réseau d'eau de pluie, sont inquiétantes pour la pollution des eaux de baignade. Tout cela fait de l'assainissement un des problèmes les plus lourds de la ville tant les investissements dans cette matière sont élevés.

L'accueil des jeunes par le CLJ (Centre de loisirs de la Jeunesse) l'été est un succès reconnu que la Municipalité veut pérenniser hors saison, le besoin étant exprimé très généralement et le désœuvrement étant reconnu comme un facteur majeur des incivilités commises par les mineurs. Le Conseil a donc décidé d'installer un local à cet effet dans la rotonde de la plage du casino. Mais des travaux sont nécessaires et les projets actuels sont peu satisfaisants et onéreux (autour de 400.000€), aussi a-t-il a été décidé d'organiser dès maintenant un local pour les jeunes avec un animateur rue Poincaré dans la salle de l'Espérance, en attendant que le projet «Rotonde Base Jeunesse» soit prêt pour la saison prochaine.

Pour faciliter l'installation des jeunes dans la commune deux occasions ont été saisies : acquérir des logements dans le Domaine des Druides pour les louer à de jeunes ménages, et organiser un «pass foncier» consistant en une aide à de jeunes ménages de 3 enfants pour acquérir un terrain, l'un et l'autre sous conditions de ressources. Rappelons que le PLU affiche une population constituée à 40% de retraités ou, ce qui est équivalent, à 43% de personnes de plus de 60 ans.

L'aire de carénage n'a pas fait les recettes prévues : les bornes mises en place pour mettre l'eau et l'électricité à la disposition des usagers n'ont pas fonctionné ou ont été dégradées,… Le système technique va être modifié. Le tarif sera de 15 à 22€ selon la taille des bateaux avec une autorisation de rester sur l'aire pendant 7 jours. Mais comme on le sait, le principal coût est le grutage des navires sur le terre-plein !

Comme tous ses collègues, le casino, conséquence de la crise, n'a pas fait cette année les recettes prévues. La Municipalité a accepté d'amputer exceptionnellement de moitié ses propres recettes issues de la redevance, soit 72.000€, pour lui permettre de financer des investissements indispensables.

Enfin, pour assainir le quartier et dans l'idée d'en faire un lieu d'accueil pour des artistes, la Commune avait acheté la «maison des pigeons» qui était abandonnée aux oiseaux, 4 rue du Centre. Mais compte-tenu des sommes à investir pour remettre ce bâtiment en état, le Conseil a décidé de revendre ce bâtiment pour son prix d'acquisition.

Révision du PLU

Lancé au cours de la mandature précédente par délibération du 23 juillet 2004, le PLU se poursuit en parallèle avec le Schéma Directeur initié par l'actuelle Municipalité. Celui-ci aurait dû intervenir en premier puisqu'il concerne tous les aspects du futur alors que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours de préparation remplacera le précédent POS (Plan d'Occupation des Sol) et ne s'intéresse qu'à l'urbanisme. Mais telles que les choses sont lancées, comment se prépare ce PLU et que prévoit-il ? Il a donné lieu a une copieuse étude qui est toujours consultable à la Mairie et a pour objet de définir les orientations et les règles d'urbanisme. Le processus est long puisque ce document a été l'objet d'une concertation lors d'une réunion publique le 23 juin dernier avant d'être présenté au Conseil Municipal qui l'a approuvé le 9 juillet. Ce projet a été soumis en août aux autorités administratives qui s'assurent de sa conformité aux lois et règlements. Ce n'est qu'après cette étape qu'interviendra, vers la fin de l'année, l'enquête publique avec la nomination d'un commissaire enquêteur qui recevra officiellement les remarques du public avant d'établir ses conclusions. Eventuellement modifié en conséquence le document fera enfin l'objet d'une approbation du Conseil Municipal pour pouvoir devenir exécutoire. La procédure est donc très longue et permet maintenant à chacun de faire valoir ses points de vue. N'hésitez pas à préparer vos remarques pour l'enquête publique à venir.

Parmi les orientations principales du projet on retiendra la volonté de voir la population s'accroître des 3300 habitants actuels aux environs de 4000 à l'échéance de 10 ans. Ceci devrait se faire en «étoffant » la structure urbaine existante et en évitant l'extension linéaire de la ville. Il s'agit donc d'encourager les résidences principales en évitant de construire pour les utilisations trop momentanées des résidences secondaires. Aujourd'hui on peut considérer que 50% des logements sont des résidences permanentes et 50% des résidences secondaires. Ceci s'accompagne de la volonté de maintenir la qualité du cadre de vie afin de rendre la ville attractive pour des résidents permanents. Dans cet esprit sont affirmées la volonté de conserver les jardins et les parcs du bord de mer pour préserver le «caractère naturel résiduel » de cette partie du territoire, et celle de préserver aussi les espaces vierges d'urbanisation tels que la Ville Mario, la Croix Tomelot, la Ville Robert, Les Fontaines, Le Romeur, la volonté d'appliquer strictement les principes de la Loi Littoral (voir notre numéro 16 de juin 2008) avec les coupures d'urbanisation, le classement des espaces boisés, la défense des espaces remarquables inconstructibles (Romeur), la protection des zones humides (Prés Mario, Les Fontaines). Dans la même idée on retiendra principalement, une zone UCa proche du rivage où le coefficient d'occupation des sols est 0.3 et une autre en retrait où il est de 0.4, et enfin des zones N qui sont inconstructibles.



On construit à St Quay

Sur le plan des équipements, ce PLU rappelle la nécessité d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales, la station d'épuration qui est en limite de capacité, et le réseau d'incendie. A cet effet sont prévues des zones AU inconstructibles tant que les réseaux ne sont pas réalisés et le PLU modifié. Enfin, est prévu un rond-point sur la route départementale au Pré Mario pour faciliter l'accès des habitants de Plourhan vers Saint-Quay.

On le voit une grosse réflexion a été accomplie qui a conduit à un document remarquable : le « Plan d'aménagement et de développement durable ». Ce PLU est d'autant plus important qu'il conduira à des règles et sera opposable aux tiers. Voyons maintenant comment il s'articule avec le projet de Schéma Directeur présenté en juin et encore consultable à la mairie.

Schéma directeur

Le projet

La municipalité a décidé de confier à un bureau d'études la réalisation d'un schéma directeur à horizon 2020. Ce schéma a été présenté en juillet par le maire, Dominique Blanc, lors d'une réunion réunissant environ 200 personnes. Tout résident souhaite avoir une bonne visibilité sur les projets de sa ville. Ce schéma directeur est donc le bienvenu car il peut offrir des objectifs ambitieux visant à redorer l'image de Saint-Quay et donner aux résidents une meilleure qualité de vie.

Les objectifs de l'étude ont été de définir les principales orientations d'aménagement et de requalification durable des espaces publics et des équipements de la commune, ainsi que d'étudier les actions prioritaires et les impacts financiers. Le Maire nous a précisé ses questions au bureau d'études : « On a des projets d'aménagement au casino et au port, que proposez-vous ? On a des projets d'équipements comme le cinéma, évaluez-les. On veut revoir le plan de circulation, mettez sur pied un projet à discuter avec les commerçants».

Des constats ont été réalisés :
- sur l'organisation du territoire,
- sur les espaces publics : ambiances et qualités
- sur la perception des entrées de ville et des voiries
- sur les polarités : commerces et zones artisanales, localisation des équipements actuels
- sur le bilan des équipements : dysfonctionnements et besoins.

Il est à noter avec satisfaction que les habitants ont été consultés. Des tables rondes ont eu lieu les 9 et 23 mars 2009 avec une vingtaine de Quinocéens. Une synthèse des souhaits a abouti à la conclusion que les résidents veulent valoriser leur cadre de vie en vue d'attirer plus de visiteurs.

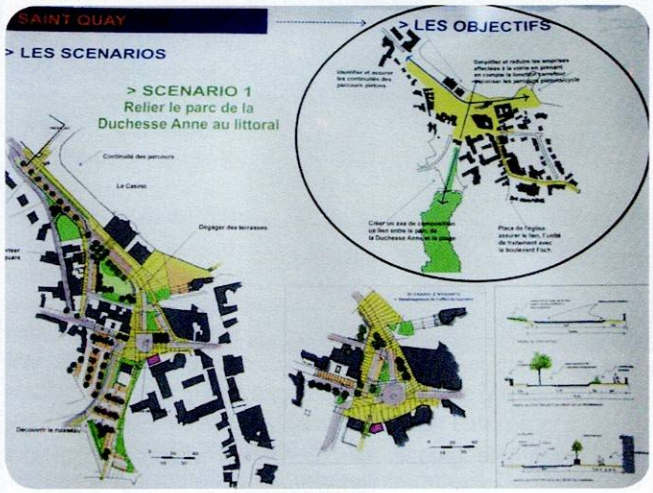
Concernant les aménagements, plusieurs scénarios ont été proposés :
- sur la partie Saint-Quay : 3 scénarii pour relier le parc de la duchesse Anne vers le littoral.
- Sur la partie Portrieux : 3 scénarii offrant soit une es planade dégagée, soit un large espace vert central, soit deux esplanades.

Par ailleurs, une réflexion est engagée :
- sur la recherche de lisibilité dans les parcours entre Saint-Quay et Portrieux,
- sur les besoins en équipement et sur leur localisation.

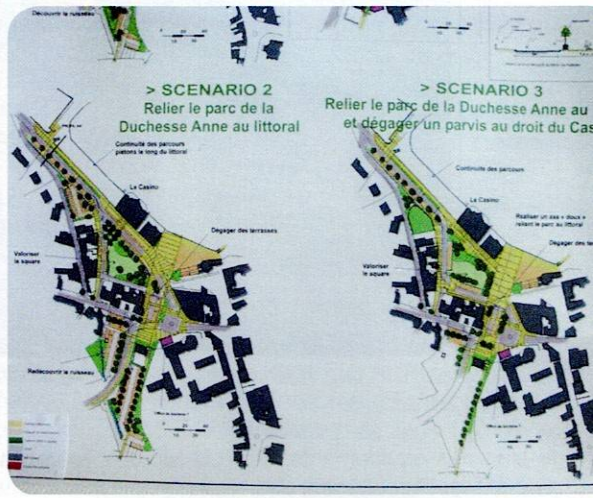
Parmi ceux-ci, citons : une maison de la mer, un centre de balnéothérapie, un pôle culturel (cinéma+médiathèque), un 2ème court de tennis couvert, un vrai centre de loisirs pour les jeunes, une salle d'accueil pour les adolescents, une aire réservée aux camping-cars, la valorisation du patrimoine naturel (GR34, île de la Comtesse) et du patrimoine architectural ancien (chapelles, moulin).

Rappelons que l'ensemble des scénarii est exposé en mairie avec panneaux détaillant le cheminement de l'étude. Reconnaissons qu'ils ne sont pas évidents à comprendre. Ce sera certainement plus facile lorsque des maquettes ou des présentations en 3 dimensions seront mis à disposition des habitants quand les choix auront été faits afin d'approfondir et de finaliser le débat. Les impacts financiers des projets sont abordés avant la fin 2009 par la Municipalité.

Depuis le mois d'août 9 panneaux ont donc présenté les observations et propositions du bureau d'études, et 300 personnes environ seraient venus les examiner. Le cahier de remarques est d'ailleurs très riche en commentaires.



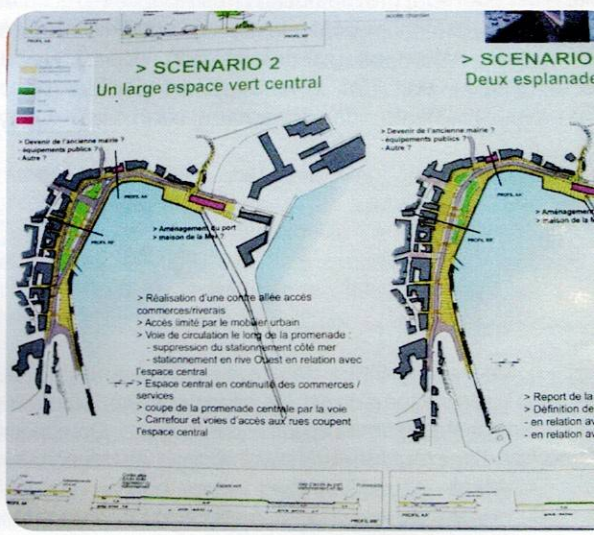
Scénario 1 à St Quay



Scénario 2 à St Quay



Scénario 1 à Portrieux



Scénario 2 à Portrieux

A Saint-Quay comme au Portrieux, on envisage donc de rectifier la circulation en faisant passer les voitures devant les maisons et non plus en bordure de plage. Ceci entre dans le cadre d'un schéma cherchant à privilégier les cycles et les piétons, avec une esplanade sur le port au dessus de la plage et une zone quasi-piétonne à Saint-Quay devant le casino.

Le 28 octobre 2009 en réunion publique, devant une salle comble, le maire a explicité plusieurs conclusions importantes au-delà des options proposées pour l'aménagement de la place de Saint-Quay et de celle du Port (voir ci-dessus les scénarii envisagés). Citons dans le désordre :

-Créer un rond-point sur la RN 786 (déviation) pour la traverser à la Ville Mario.

-Créer un chemin piétonnier de la plage du Moulin au rond-point de la Résistance.

-Prolonger le parc de la Duchesse Anne vers le casino remettant à jour le ruisseau et l'ancien lavoir.

-Déplacer l'office de tourisme. … pour le placer où ?

-Implanter dans une partie des locaux de l'ancienne criée, actuellement trop vastes pour la seule école de voile, le futur Centre Nautique de la Communauté de Communes (voir plus loin « vie du port »), et réaliser une cale vers le Four pour les dériveurs qui n'ont pas d'eau pour leur mise à l'eau 2 heures avant et 2 heures après la marée basse.

-Elargir l'esplanade du quai Richet pour permettre le passage sécurisé des piétons et celui des voitures en pied de falaise.

-Créer un centre de balnéothérapie.

Et plus globalement, le Maire a explicité sa vision de l'équilibre de la ville en trois zones : un pôle St Quay, un pôle Portrieux et un ensemble central desservant les deux autres et constitué à son tour de trois pôles : un pôle culturel avec cinéma et médiathèque, un pôle sportif avec tennis, Celtic et salles de sport, un pôle pour les jeunes avec dans l'immédiat les équipements précédents et la Maison des Jeunes (voir brève ci-après).

Tous ces sujets, et d'autres, bien sûr, constituent ce que le Maire veut maintenant appeler Saint-Quay-Portrieux 2020.

Le Port d'Armor ne dépend pas exclusivement de la Commune et son aménagement n'a donc pas fait partie du cahier des charges de l'étude confiée à l' « Atelier du Canal ». Cependant la Municipalité aimerait y voir :

-une maison de la mer (Les sanitaires du bout du quai disparaîtraient pour y être alors intégrés).

-l'aménagement des enrochements de la digue nord pour faire une promenade piétonnière sécurisée jusqu'au phare.

-un haut bâtiment phare !?

Suite et conclusions

L'ensemble des réflexions ci-dessus est encore en discussion et les panneaux sont exposés à la mairie avec le cahier de remarques. Le bureau d'études travaille maintenant au chiffrage du tout pour être soumis à la Municipalité en mars 2010. Un comité de pilotage de ce projet de schéma directeur est chargé de préparer les décisions ; les élus arbitreront ensuite sans appel. Un plan pluriannuel des travaux organisera la réalisation progressive des aménagements. Le plan de circulation en découlera mais demandera encore environ 9 mois avant sa mise en œuvre tant le sujet est délicat et exige la consultation indispensable des commerçants et la révision de la signalétique de la ville qui est actuellement désordonnée et devra être mise à cette occasion en cohérence avec celle des autres communes de la communauté.

Quelles remarques peut-on faire sur ce schéma directeur tel qu'il est aujourd'hui ?

1° Il faut d'abord reconnaître l'extraordinaire complexité de l'exercice étant donné la structure de la ville, sa population et ses activités, et la situation du Port d'Armor. *Les amis de Saint-Quay-Portrieux* ne peuvent que se réjouir des principes retenus de préserver des passages de vue touristiques sur la plage de la Comtesse et le Port-es-Leu et de chercher à masquer des structures industrielles inesthétiques, d'aménager de belles esplanades pour piétons et de chercher à privilégier la circulation de bicyclettes et des piétons à certains endroits, ou d'organiser un pôle culturel attractif.

Les propositions sont pour la plupart indiscutablement intéressantes en elles-mêmes: une cale pour les dériveurs, l'aménagement de la place du port ou la création d'une Maison des Jeunes, par exemple.

2° Mais il manque un «chapeau»à cet ensemble de propositions. Quelle vision a-t-on pour la ville à moyen terme ? Quels objectifs cherche-t-on à atteindre : quel type de station balnéaire, quel type de port, quel type de relations avec St Brieuc et les communes voisines, quelle population, veut-on en 2020 ? Les aménagements découleront des objectifs et des choix fixés dans ces matières. Un schéma directeur n'est pas uniquement une collection d'aménagements : il serait regrettable que «Saint-Quay-Portrieux 2020» se transforme en une somme de travaux, excellents certes, mais sans que soit explicité l'avenir souhaité pour la ville. Par exemple si l'on voulait devenir le haut lieu de la voile sur la Côte Nord comme La Trinité l'est sur la côte Sud, il faudrait prévoir des accès assez larges pour les porteurs routiers de gros voiliers. Paradoxalement, le PLU qui est pourtant moins ambitieux répond mieux à certaines de ces questions qui sont les premières qu'il faut se poser. Avec moins de 400 ha, notre commune peut difficilement être à la fois un port de plaisance, un port de pêche, un port sportif, une station balnéaire en vue et une station familiale, une quasi banlieue de résidence de retraités et une cité dortoir de St Brieuc, une commune industrielle et commerciale,...Il faut afficher des choix et les coordonner avec nos voisins, au moins Plourhan et Tréveneuc.

3° Enfin un certain nombre de thèmes n'ont pas encore été abordés.

L'ancien bâtiment des Sœurs à Jeanne d'Arc est obsolète, l'Evêché serait prêt à s'en séparer, et il se trouve, comme un verrou, au centre de tous les plans concernant St Quay. En outre ce site est envisagé, à juste titre, pour le centre de balnéothérapie souhaité. Le schéma directeur proposé devrait manifester l'importance pour la ville de la reconversion éventuelle de cet emplacement et la prendre en compte ouvertement pour proposer, par exemple, le déplacement de l'office de tourisme, voire du presbytère.

Le stationnement n'est pas non plus clairement traité. Si l'on souhaite une réduction du trafic automobile, où seront alors les principaux parkings suffisants l'été ? Et la circulation des gros véhicules : les bus, les éboueurs, les approvisionnements et départs de la criée, les gros bateaux sur leur remorque allant hiverner... ?

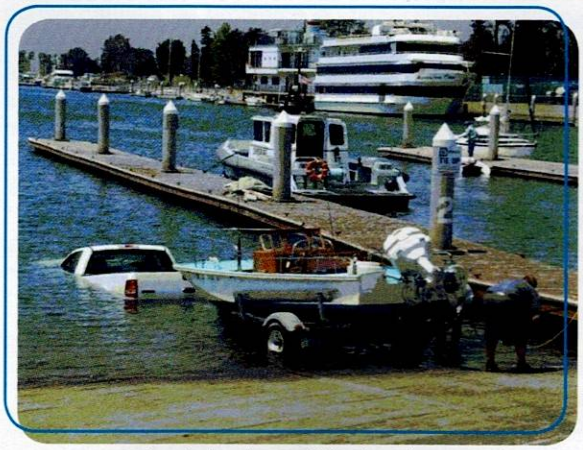
Enfin, la sécurité n'est pas abordée, or nous savons combien elle conditionne l'image de la ville et réciproquement : les deux aspects sont liés, on le verra plus loin.

Le travail qui a été accompli sur le schéma directeur est important mais il n'est pas terminé. Le chiffrage des travaux est en cours et parallèlement les remarques inscrites dans le cahier de la mairie peuvent encore être prises en compte avec les sujets que nous évoquons ci-dessus, avant que le Conseil Municipal n'ait à se prononcer en mars 2010. Mis en forme de petit opuscule qui serait publié avec la vision de la ville à 10 ans, les aménagements prévus pour atteindre cet objectif et le plan de mise en œuvre, ce schéma directeur serait une précieuse référence pour les édiles et pourrait s'avérer fort utile pour la Municipalité qui pourrait s'appuyer dessus vis-à-vis d'organismes extérieurs comme la Communauté de Communes, la CCI ou les services de la Préfecture ou de la Région pour faire valoir la justesse de ses positions.

Vie du port

Mais de quel port parle-t-on ?

Concernant le Port d'Armor, son aménagement ne faisait pas partie du champ de l'étude de schéma directeur et n'a pas été directement pris en compte. Les projets évoqués plus haut ne concernent donc que le port d'échouage. Or ces deux ports doivent être organisés comme un tout. Le PLU dans son projet d'aménagement et de développement durable le dit bien : « Le Port d'Armor (port de pêche et port de plaisance) aujourd'hui mal intégré (bâtiments de mauvaise qualité, espace public mal défini, peu attractif) doit être rattaché à la ville ; dans le respect de la loi Littoral, les nouvelles constructions autorisées feront le lien entre la ville et le port ».



La photo n'a pas été prise chez nous !

Or, la structure administrative du Port d'Armor est complexe puisqu'elle comprend le Conseil Général (55%) et la commune de Saint-Quay-Portrieux (45%) donc sans que celle-ci ait la majorité au Conseil d'Administration ! De ce fait deux études séparées ont été conduites pour l'aménagement du Port d'Armor et les conclusions de la dernière ont été présentées en juillet 2009. Mais ces études ne sont pas publiques et rien ne dit ce que décidera le délégataire du service public. En effet, ni le Conseil Général ni la Commune ne disposent des fonds nécessaires pour ces aménagements. Il faudra faire appel à des financements privés. Dans l'immédiat la structure juridique est tellement compliquée (avec encore l'intervention de la SPADA qui intervient dans la concession concernant le port de plaisance !) qu'une étude juridique va être conduite pour proposer une structure plus opérationnelle. Appel d'offres en cours. Ensuite éventuellement un autre appel d'offres interviendrait pour choisir l'organisme, public ou privé, qui gèrera ce port et assurera les travaux. Ce délégataire du service public pourrait être la Chambre de Commerce de St Brieuc (aujourd'hui concessionnaire du port pour la partie pêche) ou un investisseur privé. A lui alors de proposer et de financer un projet, le Conseil d'Administration du port jouant seulement le rôle de maître d'ouvrage. On comprend la complexité du montage sur les plans juridiques et techniques ; il faudra bien 18 mois pour que le délégataire soit choisi après appel d'offres, et les travaux ne pourront être réalisés avant 2013 !

Le problème est d'importance car les choix que le Conseil Général, majoritaire, pourrait nous imposer peuvent avoir des conséquences redoutables pour nous. Va-t-on nous imposer indéfiniment, au beau milieu d'une station balnéaire qui a quelques prétentions, une usine à décortiquer les coquillages qui pourrait être n'importe où ailleurs ? Va-t-on prévoir sur le terre-plein des activités telles que le trafic sur l'unique voie qui alimente le port impose de mord sur la plage pour élargir la rue ? Sans parler de constru tions incompatibles avec le paysage environnant. Non, Commune doit avoir sur l'aménagement de ce port une i fluence déterminante. Elle s'en est préoccupée en exigea que les deux bureaux d'études, celui de la ville et celui c port, se coordonnent. Mais c'est à elle de prendre l'initiativ et de se faire sa propre réflexion sur l'aménagement c ce port pour arriver dans les négociations du cahier de charges du délégataire de service public et plus tard dan les négociations des projets d'aménagement que celui- proposera, avec une position solide faite d'exigences et d propositions.

La rade de Saint-Quay au niveau international

Le CDVH (Centre Départemental de Voile Habitable) l'ambition de former de jeunes voileux à la compétition d haut niveau et se fait une spécialité de la course en voilie habitable. 83 licenciés du département s'entraînent réguliè rement, et les résultats arrivent. Sur la rade de Saint-Quay Portrieux trois grands événements ont eu lieu l'été dernier le Tour de France à la Voile, le championnat de France de Corsaires, et surtout le Trophée Prince de Bretagne pou d'immenses multicoques de 50 pieds. Allez voir, si vou n'étiez pas sur place les 26 et 27 septembre, la vidéo d cette régate sur le blog de Saint-Quay-Portrieux ! Mélange de pros et d'amateurs, cette régate rassemble des bateau qui sont partis pour la course Jacques Vabre et courront su la Route du Rhum. Par ailleurs le CDVH prépare 4 bateau pour courir en match-racing féminin aux Jeux Olympique de Londres en 2012. On se rappelle que Claire Leroy avai été championne du monde l'an dernier sur notre plan d'eau Et cet été les équipages du CDVH se sont classés 1° e 3° au championnat de France de cette discipline féminine Enfin en solitaire Yann Elies ou Thomas Rouxel sont de grands noms des clubs d'ici internationalement connus.



La voile porte l'image de Saint-Quay-Portrieux au niveau mondial, alors, à la ville d'être par ailleurs à la hauteur de cette ambition dans son schéma directeur.

Le *Vagabond* reviendra s'amarrer au Portrieux en mars quand il aura été libéré des glaces après 5 hivernages au Spitzberg. Avec Eric Brossier, son épouse France Pinezon du Sel et sa petite fille Léonie, ils ont étudié la banquise et aussi les passages vers le Pacifique. Ils ont effectué le circuit autour du pôle Nord, empruntant ainsi et le passage du Nord-Ouest, par le Canada, et celui du Nord-Est au nord de la Sibérie, passages de plus en plus fréquentés avec le recul de la banquise. Relevés hydrographiques, observations d'ours blancs, analyse des aurores boréales, mesures de dérive. Une grande partie de la mission du Vagabond appartenait au projet européen Damoclès pour l'étude de la banquise. Il devrait rester en Bretagne pendant un an pour un grand carénage de son bateau polaire construit en 2000 et repartir vers l'Arctique en mars 2011.

Il a rapporté une moisson de photos exceptionnelles dont un échantillon est visible sur son site Internet : http://vagabond.fr Nous espérons de mars 2010 à mars 2011 une série de manifestations autour de cet exploit, conférences, films, tables ouvertes, pour mettre en valeur le capital exceptionnel d'information et d'images d'Eric Brossier et peut-être susciter des vocations.



Le Vagabond hiverne au Kamchatka

Communauté de communes

Pour le maire de **Saint-Quay-Portrieux**, Monsieur Blanc, l'ambiance de travail dans la Communauté de Communes (CdC) est bonne, chacun faisant un effort à cet effet, lui-même le premier. En outre à la suite de la démission d'Erwan Marion, Isabelle Quéré, maire-adjointe, a été élue pour le remplacer à la CdC. Elle connaît bien le fonctionnement des communautés de communes car elle est salariée d'une autre CdC, celle de Lanvollon-Plouha, pour en assurer la communication.

Pour Monsieur Pincemin, le maire d'**Etables** que nous avons interviewé, la relation avec notre ville c'est : « La Communauté de Communes, rien que la Communauté de Communes. » ; telle fut sa réponse unique à toutes les questions que nous étions venus lui poser ; il n'a rien eu à nous dire de plus !

Avec **Binic** la rivalité diminue puisqu'un Pôle Nautique Intercommunal est en cours de constitution comme on va le voir pour gérer en commun l'ensemble des activités nautiques et en particulier les écoles de voile de Saint-Quay-Portrieux, Binic et Etables.

A **Plourhan** il a été demandé de suspendre la création des zones pavillonnaires prévues à la limite de notre commune, la station d'épuration actuelle n'ayant pas la capacité d'absorber leurs futurs rejets.

A **Pordic** la Préfecture a accordé le permis de construire au projet déjà plusieurs fois évoqué ici d'un hôtel 4 étoiles près du Golf des Ajoncs d'Or. Plusieurs associations ont tenté de s'opposer à ce projet car il sera implanté sur une «zone humide». Or on sait combien ces zones sont importantes car elles correspondent à des endroits plats, souvent marécageux, fort précieux pour l'infiltration de l'eau en profondeur et l'alimentation des nappes phréatiques. Inversement dans les terrains en pente, l'eau s'écoule en surface vers les cours d'eau et disparaît rapidement.

La Communauté de Communes a maintenant d'importants projets en route :

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS):

La décision prise à l'été d'étendre les compétences de la Communauté de Communes à l'aide ménagère pour le «service de maintien à domicile». Elle se traduit maintenant par la création d'un CIAS mutualisant les moyens de toutes les communes dans ce domaine. Ainsi ce seront environ 100 aides ménagères qui vont être gérées en commun : tout le monde y gagnera en souplesse pour répondre aux besoins, mais il faut maintenant harmoniser leurs statuts et organiser la chose pour le 1er juillet 2010.

Le pôle nautique :

La municipalité précédente avait refusé d'admettre à la communauté de communes la compétence nautique pourtant votée en 2000. Il en était résulté une action en justice administrative initiée par la ville de Binic à l'encontre de la ville de Saint-Quay-Portrieux. Les nouveaux maires ont enterré la hache de guerre, ce qui induit tacitement que la compétence nautique est actée.

Sous une même bannière devraient donc être regroupées toutes les activités nautiques à objectif pédagogique des 6 communes, en fait principalement St Quay & Binic. Les grosses dépenses envisagées concernent le centre nautique de Binic pour environ 1 million d'euros et l'aménagement du local du Portrieux (dans l'ancienne criée) pour une somme équivalente. Ces travaux d'aménagement concernent l'intérieur du bâtiment pour l'accueil des écoles, et, en extérieur, la construction d'une nouvelle cale de mise à l'eau. Le pôle nautique serait selon toute vraisemblance constitué en «centre nautique», structure dans laquelle les particuliers peuvent avoir un rôle, par opposition à une «école de voile», association de statut privé dans laquelle seuls les responsables de l'association peuvent intervenir. Malheureusement le financement du pole nautique n'a pas encore été précisé et on est en droit de se poser des questions. Le transfert de compétence étant en principe prévu pour le 1er janvier 2010, nous serons en mesure de vous informer plus précisément avant l'été.

La caserne des pompiers :

Un compromis a été trouvé avec un contre-projet dans la zone artisanale des Islandais pour renoncer au projet que soutenaient l'ancien président et les pompiers et qui était dans l'impasse en raison des oppositions. La caserne de Saint-Quay-Portrieux deviendra le site principal avec une annexe à l'autre bout de la communauté sur Binic, du coté de Plérin.

La ville se porterait pour cela acquéreur du terrain de l'ancienne station de gaz de ville, là où se trouvait autrefois un affreux gazomètre, près des actuels ateliers municipaux. La section des marins pompiers viendrait alors s'installer dans cette nouvelle caserne. Les coûts seraient très sensiblement réduits par rapport au projet de l'ancienne équipe, mais il faudra quand même les rembourser !

Un changement fondamental se profile donc à l'horizon cette année : la Communauté de communes envisage de **lever des impôts** pour assurer le financement de ses nouveaux et coûteux projets. Jusqu'ici ses ressources exclusives provenaient de la taxe professionnelle qui lui est entièrement dévolue. A ce titre les zones artisanales qui se développent un peu partout, en particulier à Tréveneuc sur la route nationale, à Lantic où elle vient d'être terminée et chez nous avec l'extension de la zone des Islandais à Kertugal, sont des sources importantes de financement. Mais avant même de rebondir sur la suppression de cette taxe annoncée par le Gouvernement, et de connaître les modalités exactes de son remplacement, elle envisage de se créer ses ressources directes !

Le contrat qui se met en place entre le Conseil Général et la Communauté de communes n'est qu'une réponse partielle au problème du financement de tous ses investissements; il concerne un plan de 3 ou 5 ans destiné à organiser la gestion d'environ 1.2M€. La moitié de cette somme devrait être consacrée à des projets intercommunaux et l'autre moitié à des projets communaux éligibles auprès de la Communauté de Communes. Dans ce cadre là, la « Rotonde Base Jeunesse » destinée à accueillir sur l'esplanade de la plage de Saint-Quay ce qui était jusqu'ici le CLJ (Centre de Loisirs des Jeunes) pourrait être financée ainsi.

La sécurité à St Quay

La sécurité est un problème récurrent. Mais ici des voitures brûlent la nuit, des rétroviseurs se font régulièrement casser, des dealers opèrent de jour, des jeunes enivrés traînent autour de l'Etrier, des bagarres ont lieu sur l'esplanade du casino… et tout cela préoccupe sérieusement les Amis de Saint-Quay-Portrieux. Aussi avons-nous cherché à approfondir cette question pour avoir sur ce sujet éternel une vision aussi objective que possible.

Qu'en pensent les gendarmes ?

Le lieutenant qui commande la gendarmerie d'Etables tempère beaucoup notre inquiétude parce que, dit-il, la plupart des incivilités sont le fait de mineurs. Ils commettent des actes répréhensibles, bien sûr, comme casser des pare-brises, plier des portes de voitures, tagger, ou faire un tapage nocturne intolérable, actes qui insupportent et inquiètent la population. Mais cela correspond à des actes de jeunes qui «s'amusent» le week-end. On a récemment arrêté une bande de 8 mineurs et 1 majeur responsable de 58 délits ! Cela est sans commune mesure avec l'action de 'professionnels' comme les bandes qui écument la région de Loudéac et pillent les maisons.

Quant aux incendies de voitures (2 avant l'été, 3 pendant l'été, 2 récemment l'un à Binic, l'autre à St Quay), ils n'ont rien à voir avec cela et sont l'œuvre d'une personne isolée et détraquée, mais qui n'a pas encore pu être attrapée. En tous cas les bruits selon lesquels ces incendies de voiture seraient destinés à propager le feu vers les maisons via les compteurs à gaz sont totalement infondés.

Enfin concernant la drogue, un grossiste a été récemment pincé à Plourhan, mais la drogue circule toujours. Quand un jeune est pris, on lui inflige un PV, mais il n'est pas autrement inquiété.

En revanche il y a aussi toutes sortes de délits d'un tout autre ordre et dont personne ne parle, en particulier les violences familiales qui sont souvent liées au chômage, sont éventuellement beaucoup plus sérieuses mais sont moi visibles par les gens. Bref pour le lieutenant de Gend merie, les incivilités dans les rues de Saint-Quay-Portrie n'ont rien à voir avec celles des banlieues chaudes !

Pour traiter tous ces problèmes la gendarmerie d'Etabl compte 23 gendarmes pour couvrir 21 communes allant Pouézec à Binic et englobant Lanvollon. 10 sont à Etabl 7 à Plouha, 6 à Lanvollon. Cela permet d'avoir en perm nence sur ce territoire une patrouille de deux gendarmes la route 24h/24, plus une équipe d'intervention qui est pr à intervenir immédiatement la nuit.

L'été on double presque l'effectif avec 8 gendarmes su plémentaires à Binic, 5 à St-Quay, 2 à Plouha et 2 à E bles. L'effectif total monte alors à 40 personnes, mais considère que la population est multipliée par 5 ! L'équi de St-Quay a une permanence de jour mais son rôle de travailler la nuit et malheureusement elle n'est prése qu'en été.

Enfin à St-Brieuc un groupe est spécialisé dans la drog et en outre les motards de la gendarmerie circulent dans département ainsi qu'une voiture de Saint-Brieuc.



Voir les traces de goudron carbonisé laissées par les 3 voitures brûlées

Qu'en pense un professionnel du gardiennage ?

Il habite Saint-Quay-Portrieux et pour lui l'origine des incivilités rencontrées ici est triple :

-Principalement le désœuvrement de jeunes, mineurs ou pas, qui sont livrés à eux-mêmes, se cherchent une personnalité, et se retrouvent en bande. C'est alors la surenchère de la casse : «T'es pas chiche !» ou bien «Tu as fait ça, moi je fais mieux!»

-Deuxièmement l'alcool, principalement à la sortie des bars et des boites, comme l'Etrier. C'est donc tard dans la nuit que les problèmes deviennent sérieux (2h, 4h du mat., et plus)

-Troisièmement mais d'une manière moindre, des bandes venues de Guingamp ou d'ailleurs qui sont attirées par l'Etrier, et cherchent la bagarre. Mais le périmètre normal d'attraction de St-Quay c'est Plouha, Etables, Tréveneuc,….

Car la bagarre et les dégradations ont remplacé les tags. Les tags correspondent à des signes de reconnaissance de bandes rivales qui affirment ainsi leur territoire. Seuls les initiés les comprennent. Ici ce n'est pas le problème.

Quels remèdes peut-on envisager ?

Pour l'un comme pour l'autre, il n'y a pas de remède unique, miracle, mais une certitude : seule une palette d'actions complémentaires permettra d'améliorer les choses.

-plus de gendarmes : on pense à cela immédiatement mais ce peut être la pire solution : on écarte le problème, voyous casseront ailleurs. De toute façon il faut savoir les policiers municipaux ne peuvent légalement pas fa beaucoup plus qu'infliger un procès-verbal, sauf si une p sonne est en danger.

-manifester une présence à la fermeture des bars, vers du matin. Il ne sert à rien de multiplier les policiers ou gendarmes, il faut concentrer leur action sur les heu clés.

-des rondes avec chiens aux heures et sur les lieux c ques.

-des caméras, si possible avec un système automatique magnifie l'image si quelque chose se produit. Il existe logiciels qui détectent les anomalies. C'est précieux p l'enquête et pour savoir ce qui s'est effectivement passé.

-Mais surtout il faudrait un surveillant derrière les écrans puisse signaler un problème et faire envoyer une équipe d tervention. [Trop onéreux pour être permanent, ceci pour être en place la nuit, aux heures dangereuses seulemen

-organiser des animations gratuites (il faut qu'elles soi gratuites pour que les jeunes viennent). Tant qu'ils sont ils ne boivent pas ou peu, le temps passe et la soirée a chances de se terminer bien. Binic, avec ses très nombr ses animations d'été, a réalisé un score particulièrem bon en matière d'incivilités.

-Monter une salle de boxe, de karaté, ou de savate,... Là ils se défouleront, se montreront des hommes, se fatigueront, taperont sur leurs copains et pas sur d'autres, et tout cela de manière encadrée se terminant par une douche chaude : après ils iront dormir !
-Organiser des activités pour les jeunes : bowling, cinéma, concerts, ...
-Fermer l'Etrier ? Vaste débat. En principe un bar ne doit pas servir d'alcool à quelqu'un en état d'ébriété. Mais c'est dehors que les jeunes se saoulent ! En principe il doit assurer l'ordre à 100m autour, et il faut exiger qu'il respecte la loi et assume cette fonction. Bien sûr, seule «boite» sur cette côte, il attire les jeunes de tous genres et les ennuis.
-gérer l'image de la ville : s'il se dit, dans la presse par exemple, qu'ici des pneus sont crevés, des bateaux coulent, ou des gitans font des bagarres au couteau, alors ça attire les autres et le phénomène empire.
-Le couvre-feu des mineurs par arrêté municipal. Pourquoi pas, mais attention à bien doser la chose en période de vacances et à le faire respecter.
-Il faut quelqu'un qui reçoive les doléances des gens. Si auprès de gendarmes on porte plainte, là il s'agirait de signaler les choses éventuellement mineures : ici on a commis des dégradations, là tous les jours à 21h il y a un trafic de drogue sous mes fenêtres, c'est toujours la même moto qui rugit à 3h du matin dans ma rue,....

Alors, que peut-on penser de ces remèdes ?
Concernant la fermeture de l'*Etrier*, nous avons interviewé de nombreuses personnes à ce sujet et les opinions sont très partagées. Tout d'abord il faut savoir que L'Etrier paraît-il ne va pas bien, comme tous ses confrères il est touché par la baisse du pouvoir d'achat et l'interdiction de fumer, et peut-être aussi son image ! Mais pourrait-on même le faire partir si la Municipalité le voulait ? Elle a peu de moyens directs d'agir à ce sujet. Cependant :
-ceux qui sont contre la fermeture considèrent en effet qu'une boite est nécessaire dans une station balnéaire comme St-Quay. Les parents de jeunes de moins de trente ans voient un facteur attractif important pour leurs enfants qu'ils sont contents de voir venir ou rester chez eux. Si l'Etrier était dans une commune voisine, ils craignent les retours tardifs en voiture et donc les accidents ; ils préfèrent les inconvénients actuels aux risques.
-ceux qui sont pour la fermeture font valoir que cet établissement n'apporte pratiquement rien à la commune, sinon des ennuis pour une attractivité négligeable et des taxes locales sans grand poids. Ils pensent qu'il est, qu'on le veuille ou non, le point de cristallisation de la gangrène. Ils proposent de lui trouver un remplaçant dans une commune campagnarde voisine qui serait heureuse de l'accueillir. Les gendarmes sauraient où se placer pour calmer les retours éthyliques tardifs !
L'alcool : comment éviter que des jeunes plus âgés fournissent en alcool de plus jeunes qu'eux ? Prendre des arrêtés municipaux interdisant la consommation d'alcool dans la rue et contrôler les jeunes qui traînent la nuit. Mais les gendarmes se plaignent du fait que les gens se plaignent du fait qu'on interpelle leur gamin !! ... et ils se plaignent encore en disant qu'on ne fait rien !!!
Améliorer l'éclairage public et ne pas tolérer des engins à moteur tonitruant dans les rues la nuit en contravention avec tous les règlements à ce sujet recueille tous les suffrages. Des caméras de télévision à plusieurs endroits de la ville font partie des projets que le maire se propose de réaliser rapidement.

Occuper les jeunes est sans aucun doute le point clé, facteur décisif parce que préventif. Le schéma directeur prend là une partie importante de sa dimension : tous les investissements qui iront dans ce sens seront bons. Mais encore une fois, il n'y a pas de méthode miracle, il faut jongler entre les solutions ! Reste que dans l'état actuel des choses, jamais notre station ne pourra remonter son image si elle ne traite pas sérieusement ce problème de sécurité, ou tout simplement d'ordre public.

Les projets en mer

Eoliennes

Ca embouteille près de Bréhat !
Au mois d'octobre la société Morbihannaise (!?!?) Nass&Wind vantait au public les charmes d'un parc de 34 éoliennes espacées de 700 à 1000 mètres, près du Grand Léjon produisant 240MW. « Ce n'est pas une forêt, les éoliennes ne gêneront pas la navigation » affirme avec aplomb le présentateur.
Quelques jours plus tard c'est Poweo, société qui se développe en fournisseur d'énergie (gaz, centrales thermiques de 400MW,...) et que dirige M Beigbeder, le frère de l'auteur à succès, qui présentait au public un projet de 30 éoliennes produisant 150MW lui aussi dans la zone du Grand Léjon, à 6 nautiques de la côte.
L'une et l'autre prétendent pouvoir produire autant que le barrage de la Rance (240=150 !) dont tout le monde depuis longtemps sait qu'il est si peu rentable qu'aucun autre projet de ce genre n'a vu le jour en France.
Et pour faire bonne mesure, le « spécialiste des investissements socialement responsables(?)» qu'est M. Maingain, directeur général à Federal Finances, affirme que « le tarif d'achat d'électricité n'est pas suffisant pour donner assez de visibilité aux financiers » ! (OF octobre 2009) Rappelons les chiffres cités dans notre bulletin n°16: l'électricité d'origine éolienne marine est obligatoirement achetée 0.13€/Kwh par EDF aux producteurs alors que le marché de l'électricité entre professionnels internationaux se situe autour de 0.04 à 0.09€/Kwh selon le jour et l'heure, soit en moyenne la moitié.
Décidément la mode écologique fait dire n'importe quoi pour faire payer le gogo.
Malheureusement pour nous, en mer dans la baie de Saint-Brieuc les fonds sont faibles et les contraintes aussi. A terre 99 permis de construire ont été accordés pour des éoliennes dans les seules Côtes d'Armor ; 76 existent déjà et 33 autres se préparent.

Hydroliennes bénies

Oui, les hydroliennes sont bénies car, pour une fois, PERSONNE n'est contre ! Au contraire : EDF et l'Etat veulent cette expérience grandeur nature devant Bréhat ; les maires du coin s'arrachent les emplois à venir et les taxes professionnelles (ou équivalentes); les pêcheurs sont indifférents car les installations seront aux endroits des plus violents courants et les hélices, tournant lentement, seront sans danger pour les poissons ; les plaisanciers passeront dessus sans s'en rendre compte ; les peintres et autres amoureux de la mer ne verront que de l'eau ; les écolos se félicitent de voir se développer enfin une forme d'énergie renouvelable qu'ils promouvaient depuis longtemps, ... et seuls les comptables se préoccupent des coûts.



Technique OpenCenter prévue à Bréhat

Dès 2010 des turbines semblables à celle représentée ci-dessus à gauche seront posées sur le sable par environ 35 m de fond à 8km au nord de Bréhat, près du plateau de la Horaine. D'un diamètre de 16 mètres, elles auront une puissance de 500kw chacune et seront initialement quatre. Leur nombre pourra atteindre 10 unités si tout se déroule bien et dans le pire des cas leur sommet sera à 12 mètres en dessous du niveau des cartes. La production devrait commencer en 2012. Le projet initial représente un investissement de plus de 20M€.

« La technologie Open Center Turbine (utilisée ici) a commencé à être testée aux USA en 1995 avec pour objectif d'obtenir une turbine à fixer directement sur les fonds marins. Au-delà de ses performances techniques, la supériorité indéniable de cette turbine réside dans sa conception respectueuse de la faune marine et de l'environnement en général. Quasiment silencieuse, robuste, invisible, elle ne nécessite aucun lubrifiant pour son fonctionnement et ne produit aucun résidu...; elle utilise des pales non coupantes, tournant lentement (ici moins de 10 tours/minute) et disposées de telle façon qu'aucun organisme ou algues ne peut s'y trouver pris, son «centre ouvert» étant suffisamment grand pour permettre à un animal de la taille d'une otarie, par exemple, de passer au travers sans se blesser. Cette turbine qui nécessite très peu d'entretien (une autre de ses qualités et non des moindres en termes de coûts) avait déjà une dizaine années d'expérimentation derrière elle lorsqu'*OpenHydro* en a acquis la licence d'exploitation en 2005 » (cf Les énergies de la mer, du 30/10/2009)

On connaît le principe : transformer l'énergie des courants marins en énergie électrique comme les éoliennes le font avec le vent.

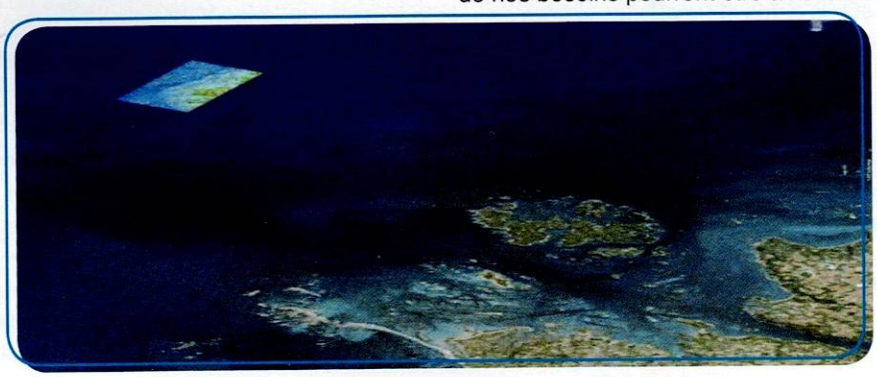
En gestation depuis 2004, le projet que nous avons déjà évoqué plusieurs fois est maintenant lancé à Bréhat : EDF a choisi au mois d'octobre la société irlandaise *OpenHydro* pour réaliser ce qu'elle considère comme un projet pilote destiné à expérimenter en vraie grandeur l'exploitation des courants marins pour produire de l'énergie électrique. En quoi consiste exactement ce projet ?



Technique SAIPEM en expérimentation à Bénodet

A terre les câbles électriques venant des turbines aboutiront à des installations sophistiquées pour la conversion du courant car, les turbines tournant à des vitesses variables avec la marée, elles seront nécessaires pour transformer l'énergie électrique produite en courant aux normes du réseau EDF. C'est la société *Converteam*, filiale d'Alstom, qui assurera cette prestation.
Les ports de Tréguier, Lézardrieux, Paimpol et Le Légué se disputent pour assurer les bases nécessaires au montage et surtout à l'entretien, problème crucial étant donnée la nécessité d'intervenir dans des courants violents et à grande profondeur.

Dans les années 60 la France avait été très en pointe avec le barrage de la Rance pour utiliser l'effet des marées, mais à l'époque le pétrole était très bon marché, les turbines et les techniques métallurgiques moins avancées, les problèmes d'écologie moins prégnants. Maintenant on découvre que l'Angleterre surtout, et la France ensuite, disposent à elles deux de près de 80% des gisements européens d'énergie marémotrice disponibles. Or cette énergie renouvelable est parfaitement prévisible et non polluante. C'est pourquoi l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) expérimente depuis 2008 à Bénodet avec *Hydro Hélix* et la société d'engineering SOFRESID (appartenant au groupe SAIPEM) un prototype d'hydrolienne d'une technologie différente. Partout dans le monde on « découvre » cette énergie dans laquelle notre pays malheureusement s'est fait distancer et les concurrents sont nombreux, mais il faut être conscient que seuls quelques faibles pourcentages de nos besoins pourront être ainsi satisfaits.



Un jardin en Goëlo

Beaucoup d'entre nous ont des jardins et c'est maintenant le moment de prévoir son organisation et ses plantations. Mais qui n'a pas eu quelques déceptions en voyant végéter les plantes qu'il espérait voir prospérer. Alors quelques idées fondamentales et d'autres plus originales vous permettront peut-être de nouveaux succès la saison prochaine.

A Saint-Quay-Portrieux la terre est acide, mais cette acidité peut varier d'un terrain à l'autre ; on peut acheter en jardinerie de petits kits pour la mesurer. Mais dans le même terrain la présence ancienne de certaines plantes peut renforcer cette acidité (par exemple la présence de conifères avec l'accumulation de leurs aiguilles). Pas de problèmes pour des plantes dites de terre de bruyère : camélias, rhododendrons, hortensias, bruyères, ... Mais pour d'autres comme les rosiers qui préfèrent la terre neutre, il faudra amender le sol avec de la cendre de bois ou du maërl broyé qui s'achète en jardinerie.
Dans les nouveaux lotissements le problème est différent : au cours des travaux, la terre pauvre du dessous a été mise en remblais sur le dessus, en dépit du bon sens du jardinier. Dans ce cas il faudra enrichir le jardin avec du compost et du terreau, ou même apporter de la terre arable.

L'orientation des plantes est un deuxième paramètre à prendre en compte. Même s'il y a des plantes d'ombre, la plupart veulent de la lumière, voire du soleil quelques heures dans la journée. Les plantes exotiques ont besoin de soleil et de chaleur : les planter au pied d'un mur exposé au sud. Les plantes grises aiment le soleil, les plantes au feuillage doré peuvent brûler au soleil, les planter au soleil du soir.
Les clématites, plantes de lisière aiment avoir la tête au soleil et les pieds à l'ombre.
Quant aux terrains exposés aux vents d'ouest et de nord-ouest, il faut y prévoir des haies arbustives fleuries plutôt que des haies de conifères dont la croissance sera difficile à contrôler et qui font trop d'ombre. Les haies arbustives filtrent le vent, le ralentissent, ce qui évite certains tourbillons destructeurs, et puis, elles sont tellement plus belles que les murs de « béton vert » !

Finalement la plante se plaira d'autant mieux au jardin que la place qui lui sera attribuée lui conviendra. Pour cela il faut connaître son origine et ses conditions de croissance. Toutefois les cultivars (variétés créées par les horticulteurs) ont souvent des exigences moindres. Mais quoiqu'il en soit, le jardinier est de toute façon condamné à planter.... et à transplanter !



La plupart des plantes citées dans le tableau ci-dessus acceptent la terra acide.

Arbres		Les ***Mimosas*** : choisir plutôt les petits mimosas : Acacia pravissima ou cultriformis, aux feuilles originales et moins envahissants que le traditionnel Acacia dealbata. Le ***Fremontodendron*** est un arbre de Californie à floraison jaune spectaculaire qui réussit très bien à St Quay Portrieux. L'***Arbousier*** est un arbre qui revient en force mais il y a très longtemps qu'il est apparu chez nous où l'on voit des spécimens plus que centenaires. Leurs fruits (les arbouses) font de très bonnes confitures. Le ***Dodonea viscosa*** est un arbre encore peu connu mais qui commence à se répandre : de couleur pourpre il s'acclimate très bien, et produit son effet parmi d'autres arbres ou arbustes verts.
Fleurs de printemps		Les ***Primevères*** sont méconnues : on en trouve de toutes sortes : pour terrain humide (primevères candélabres qui se ressèment volontiers), pour terrains rocailleux (primevères auriculées), pour terrains frais (primevères de Siebold). Les ***Tulipes botaniques*** se naturalisent très bien : elles sont plus graciles, moins sophistiquées que les créations horticoles.
Fleurs de printemps		Les ***Primevères*** sont méconnues : on en trouve de toutes sortes : pour terrain humide (primevères candélabres qui se ressèment volontiers), pour terrains rocailleux (primevères auriculées), pour terrains frais (primevères de Siebold). Les ***Tulipes botaniques*** se naturalisent très bien : elles sont plus graciles, moins sophistiquées que les créations horticoles.
Petits arbustes à privilégier pour :	Pour floraisons printanières	Les ***Magnolias*** étoilés. Les ***Camélias*** : pourquoi ne pas implanter deux variétés costar-moricaines : « ville de Guingamp » et « Côtes d'Armor » crées par Fanch Le Moal de Grâces ? L'***Oranger du Mexique*** (Choysa) qui embaume le jardin. Les ***Viornes*** : viburnum plicatum aux branches étagées couvertes d'efflorescences blanches, et viburnum burkwoodii très odorant. Les ***Rhododendrons*** : pour petit jardin privilégier Yakushimanum. Les ***Cornouillers*** : Kousa ou Florida pour les floraisons printanières spectaculaires et les coloris d'automne.
	Pour floraisons d'automne	Les ***Camélias sasanqua*** qui sont des camélias de plein soleil à petites fleurs simples et parfumées.
	Pour coloris des feuilles ou baies en automne	Les ***Myrtes*** mellifères à baies comestibles : Luma apiculata. L'***Erable du Japon***, Acer aconitifolium, champion des coloris d'automne.
	Pour coloris des rameaux en hiver	L'***Erable japonais***, Acer Sango Kaku, aux branches corail en hiver. Les ***Cornouillers*** sanguinea, alba, sericea, pour les coloris des rameaux.
Floraisons d'été	***Hortensias*** de plein soleil	Hydrangeas paniculés qui virent du blanc au rouge. « Vanille fraise » est le plus connu. Hydrangeas à feuilles de chêne (quercifolia). Hydrangea arborescent « Hills of snow » est mellifère.
	Rosiers	Ghislaine de Féligonde très présent en Bretagne. Astronomia, une nouvelle variété buissonnante à fleurs simples roses et très remontantes. Sourire d'Orchidée, grimpant et remontant à fleurs roses nacrées Blush Noisette, rose, remontant. Pierre de Ronsard, un moderne à fleurs de type ancien. Iceberg, un blanc très florifère. Joseph'Coat, remontant arbustif, très parfumé. « Décorosiers », rosiers bas et sains.
	Bulbeuses	***Agapanthes, Watsonia, Dietes, Crocosmia, Kniphopias, Crinum, Tubalghia*** plantes d'Afrique du Sud qui sont reines l'été. Les ***Dahlias*** à fleurs simples sont très beaux. Privilégier la série des « Bishops » au coloris francs : rouges, oranges, jaunes.
	Couvre-sol	Les ***Géraniums*** vivaces se comportent en bons couvre-sols : le cultivar « Rozanne » est particulièrement florifère, mais il y en a beaucoup d'autres aux coloris très variés.
Floraison et parfum d'hiver		***Hellébores*** ou « roses de Noël » : nombreux coloris. ***Buis de Chine*** (Sarcococca), buisson odorant pour l'ombre. ***Hamamélis*** aux fleurs « araignées ». ***Viornes*** de Bodnant qui fleurit sur le bois nu. ***Chimonanthe*** à fleurs cireuses sur le bois. L'***Osmanthe*** parfume le jardin en février
	Couvre-sol	Les ***Géraniums*** vivaces se comportent en bons couvre-sols : le cultivar « Rozanne » est particulièrement florifère, mais il y en a beaucoup d'autres aux coloris très variés.
Floraison et parfum d'hiver		***Hellébores*** ou « roses de Noël » : nombreux coloris. ***Buis de Chine*** (Sarcococca), buisson odorant pour l'ombre. ***Hamamélis*** aux fleurs « araignées ». ***Viornes*** de Bodnant qui fleurit sur le bois nu. ***Chimonanthe*** à fleurs cireuses sur le bois. L'***Osmanthe*** parfume le jardin en février

Le Comité de Quartier du Portrieux se redéploie.
Cette association est très complémentaire de la nôtre : si notre objectif est d'informer objectivement nos adhérents pour leur permettre de se faire un avis pour prendre parti en connaissance de cause, le sien est l'action:
- accueillir les nouveaux arrivants au Portrieux,
- promouvoir et animer le quartier,
- proposer à la municipalité des améliorations du cadre de vie.

Après la démission de M. Bellec, un nouveau comité est né d'une préoccupation grandissante chez beaucoup d'habitants: « Le Portrieux se meurt! » Afin d'y remédier il souhaite stimuler le cœur des habitants: « soyons nous-mêmes les acteurs du changement que nous voulons voir sans autre ambition politique que celle d'être des citoyens responsables et sans prendre part aux querelles d'où qu'elles viennent. »
Dans cet esprit, cette association adresse officiellement à la Mairie les requêtes concernant l'amélioration du quartier qui paraissent pertinentes à son comité, et organise de nombreuses activités telles qu'un vin chaud à Noël au pied du sapin du port, et mille autres choses.

Pour nos membres, habitants du Portrieux qui souhaitent agir pour voir ce quartier s'améliorer, voici ses coordonnées :
Comité de Quartier du Portrieux, 5 rue des Lilas, 22410 Saint-Quay-Portrieux. Tél : 02.96.32.99.19.
Mail : comiteportrieux@orange.fr

Commerces
Une bonne nouvelle, l'arrivée de *Littoral Services*, qui s'installe près de l'hôtel St Quay. Il se propose aux propriétaires de résidences secondaires de préparer leur arrivée : mise en route du chauffage, préparation des lits, premières courses,... Pour ceux qui veulent louer leur logement il se chargera de l'accueil des locataires, des inventaires, de la gestion du linge de maison,... Et pour ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas le faire il assurera le petit bricolage, le ménage, ou toutes sortes de démarches. Agréé comme entreprise de *service à la personne* il se fait payer par chèques emploi services avec une TVA à 5.5% et les avantages fiscaux correspondants. Il est jumelé avec les *Taxis Quinocéens*. M. Leprince : 74 Bd Foch, 02 96 70 90 76, littoralservices22@orange.fr .



Littoral Services à St Quay

Une mauvaise nouvelle, le départ de Point P. Cette entreprise située en face des ateliers municipaux ferme son établissement du Portrieux pour se concentrer sur Saint-Brieuc et Paimpol. Dommage car pour les bricoleurs comme pour les entreprises c'était un précieux point d'approvisionnement.

Quant au SPAR du port dont tout le monde souhaite le maintien, il est toujours là, mais il est toujours question de mutation.

Notons à ce sujet une phrase importante du projet de PLU : « *Le PLU continuera à autoriser les commerces dans les deux centres-villes de la commune. Il pourra également interdire le changement de destination des rez-de-chaussée commerciaux pour des secteurs délimités...* ». Mieux vaut tard que jamais pour ne pas perdre de commerces, et voilà peut-être une phrase à reprendre dans « Saint-Quay-Portrieux 2020 ».

Nouvelles du cinéma.

On se rappelle que la remise en état du cinéma Arletti était bloquée, l'été dernier, par un conflit avec le Conservateur Régional des Bâtiments de France (CRBF) qui refusait le projet de la Municipalité (environ 700.000€). Ce projet prévoit la démolition des installations intérieures pour raisons de sécurité (tribune, escalier, scène), opération permettant une inversion du sens de projection des films dans la salle, afin de parvenir à l'installation d'environ 160 fauteuils. Or ce chiffre correspond au minimum indispensable pour obtenir une subvention importante du Centre National du Cinéma (de l'ordre de 130 000 €). Les exigences du CRBF ne permettant que d'installer 120 sièges seraient donc financièrement désastreuses pour le projet. A la suite de l'action du président de l'association « ***Ciné St Ké*** » -entraînant en particulier le soutien de la Fondation du patrimoine- et de la détermination du maire, il semble qu'on soit en voie de trouver un accord satisfaisant pour tout le monde, et pour les Quinocéens tout particulièrement. Mais de toutes façons, il est clair que même les choses débloquées, le cinéma ne pourrait pas entrer en fonction en 2010.
La Municipalité a retenu l'idée de faire du cinéma un pôle d'animation culturelle avec la programmation de films à grande diffusion et d' « art et d'essai », mais aussi pour son utilisation à des fins éducatives (« collège au cinéma », « lycées et apprentis au cinéma »,...) et pour sa mise à la disposition d'une association locale de cinéphiles. Dans cette idée une médiathèque pourrait lui être adjointe, et ultérieurement la «***salle yéyé***» pourrait devenir un élément de cet ensemble prévu dans le schéma directeur.
Au-delà de sa dimension culturelle, ce projet pourrait avoir un impact important pour l'animation de la ville et **l'occupation le soir de jeunes désœuvrés** et tient donc fort à cœur au maire.

Thalassothérapies :

Après l'échec de l'implantation d'une thalassothérapie à Binic sur les sites de la Rognouse et du Corps de Garde, à la suite du procès gagné en appel par Vivarmor Nature, il est maintenant acquis qu'une thalasso sera réalisée à Pléneuf, à côté du Val André. Pour ce qui concerne Saint-Quay-Portrieux, le Maire confirme sa volonté souvent affichée de voir se réaliser une **balnéothérapie**, établissement beaucoup plus léger car ne nécessitant pas la circulation d'eau de mer. Il consisterait en une résidence de tourisme avec un centre de soins, massages,...
Comme l'hôtel Ker Moor est à vendre, l'idée a été suggérée d'y réaliser l'établissement envisagé, encore faudrait-il qu'un investisseur se déclare. Mais pour le Maire, la priorité d'implantation serait plutôt à Saint-Quay, à l'emplacement de l'actuelle école Jeanne d'Arc, au centre de ce quartier animé qui serait ainsi encore valorisé.

Une « Maison des Jeunes » va être organisée rue Poincaré. Ouverte mercredi et samedi après-midi de 15h à 20h. Elle sera destinée à accueillir une douzaine d'adolescents de 12 à 17 ans pris en charge par un éducateur spécialisé. Ultérieurement cette Maison des Jeunes sera installée dans la rotonde qui domine la plage de Saint-Quay. On ne peut qu'applaudir à cette initiative de la municipalité tant il apparaît clair que les multiples incivilités dont se plaignent les Quinocéens sont liées au désœuvrement des jeunes concernés.

L'information sur Saint-Quay-Portrieux vous est accessible sur deux sites Internet :
- Le site de la ville, www.saintquayportrieux.com vous donne une information technique très complète sur la ville, son plan, son port, ses programmes d'activité,... Il s'agit de l'information stable, même si elle varie peu à peu.
- le blog, http://saint-quay-portrieux.typepad.fr/, est lui beaucoup plus vivant. Comme un journal de bord, multimédia et interactif, il se veut « reflet aussi fidèle et neutre que possible de la vie de notre commune» pour diffuser comptes-rendus, annonces, interviews, ou informations pratique sous forme de notes, de montages photos et de vidéos. Enrichies chaque semaine les pages sont présentées de façon chronologique. Enfin, chacun peut s'y exprimer en apportant ses commentaires, en posant ses questions auxquelles les élus répondront. Vous y trouverez par exemple un reportage vidéo sur le Trophée des Multicoques où se sont affrontés en septembre les futurs concurrents de la Transat, ou le concert que donnera le pianiste Jérôme Kérihuel, ou encore les comptes-rendus officiels des conseils municipaux C'est là aussi que vous aurez la possibilité de faire part de vos remarques en postant un commentaire.
Ces deux sites sont très professionnels, et sans risque de parti-pris, on peut dire qu'ils apparaissent très supérieurs à ceux des communes environnantes. Si l'on s'intéresse à notre ville ou recherche un renseignement pratique, il se trouve là !

-Un étrange classement : Ouest-France a dressé un tableau comparatif des communes du département en fonction du pourcentage de foyers dont le revenu fiscal atteint la tranche la plus élevée d'imposition sur le revenu, soit environ 100.000€. Nous ne résistons pas à la tentation de reproduire quelques uns des commentaires du journal :

Lehon	3.06%	...mais une forte proportion de la population est non imposable !
Pléneuf-Val-André	2.21%	la station TGV, tennis, golf, voile.
Plérin	2.16%	une agglomération de villages en banlieue de St Brieuc
Binic	1.91%	à Binic on a tous un grain,...comme à Plérin ou à St Quay, les prix de l'immobilier ont vite grimpé
St Cast	1.91%	Le maire se dit surpris,...explication du côté des résidences secondaires y ayant élu leur foyer fiscal
Saint-Quay-Portrieux	1.89%	il reste de très belles villas...mais il y a surtout la permanence d'activités allant du casino aux bateaux de pêche et de plaisance, et au charme de criques épargnées par les algues vertes. Quelques célébrités y séjournent aussi
Perros-Guirec	1.85%	Trestraou fait figure de croisette à l'armoricaine
Hillion	1.73%	reste très rurale et n'a rien d'une station balnéaire, mais son charme rural séduit
Erquy	1.66%	il y a quelques années votait communiste...mais les prix de l'immobilier ont flambé
Ploubazlanec	1.64%	Villégiature recherchée... très beaux sites

La cuisine bretonne est le thème cette année d'un concours organisé par la Bibliothèque Pour Tous pour choisir le meilleur ouvrage à ce sujet. Le prix sera décerné le 28 novembre à Saint-Brieuc par le jury du « prix du gourmet breton ». Sur le site www.salonbretonlivregourmet.com vous trouverez après cette date le meilleur livre de cuisine bretonne et bien d'autres.
Rappelons que nous avons la chance de disposer de deux bibliothèques de prêt à Saint-Quay-Portrieux,
-La BIBLIOTHEQUE POUR TOUS animée par Jacqueline Seuniac, 9 rue commandant Charcot, 02 96.70.50.85, entre le poste de gendarmerie d'été et le presbytère (avec 1200 BD et bien d'autres choses)
-L'AMICALE LAIQUE ET BIBLIOTHEQUE animée par Carole Bernard, Groupe scolaire « Les Embruns », Rue des Ecoles.

Le tambour de Saint-Quay:

Il a longtemps existé à St Quay un « tambour de ville ». Cet homme, après quelques roulement de tambour, lisait à haute voix les communiqués officiels que les illettrés ne pouvaient pas déchiffrer. Vers 1941, le tambour était Le Gallou, un brave moustachu qui se croyait obligé d'aller à la messe le 14 juillet. Patriote, il lisait à sa manière les communiqués de la Kommandantur allemande. D'une voix sourde : « Des sanctions seront prises contre les auteurs d'inscriptions subversives telles que.... », puis d'une voix forte : « Vive l'Angleterre, vive de Gaulle ! ».
Vers 1944 il a été remplacé par Hénin, qui fut le dernier tambour. La fonction a disparu vers 1946, St Quay étant présumé ne plus compter d'illettrés !

X

Vie de l'association

Le 8/8/09 s'est tenue l'AG de notre association. 88 membres étaient présents ou représentés. Le président a rappelé la distance prise par notre association lors des périodes difficiles vécues par la Municipalité. Il mentionna que des situations de ce genre sont assez courantes dans les Municipalités fraîchement élues tant est grande la différence entre les structures et les règles de fonctionnement des communes et celles d'autres activités de la vie professionnelle: relation non hiérarchique entre le maire et les conseillers, relations non hiérarchiques entre les conseillers et le personnel municipal, conseillers appelés à voter sur des sujets qu'ils connaissent mal ou pas du tout,...!
Par ailleurs a été confirmée la *politique éditoriale d'équilibre* entre l'actualité de la commune et de la communauté de communes, et les sujets de fond. Enfin le président a renouvelé son appel aux membres de l'association pour participer à la vie de l'association en proposant des articles (qui resteront non signés) ou des lettres qui peuvent être plus engagées au courrier des lecteurs, et en mettant des photos à la disposition de notre photothèque.
Après réélection des membres du comité dont le mandat arrivait à échéance, ce comité se compose maintenant de Mmes Claude de Barneville, Béatrice de Bourqueney, Janine Guellec-Heurtel, Véronique Lacour, Marie-Laure Leffondré, Martine de Penanster, Blandine de Soultrait, et de MM. Alain Arbonnier, Bernard Bruhat, René-Yves Drouin, Jean-Pierre Guth, Bernard d'Herbécourt, Jean-Robert Jouet, Michel Le Tallec, Jean-Yves Muller, Daniel Quéro.

Le Forum des associations s'est déroulé au Centre des Congrès le 29 août pour préparer comme chaque année la rentrée des activités d'hiver de notre ville. pour la première fois, notre association y a été représentée au milieu d'une trentaine d'autres. Dans l'axe de notre politique d'ouverture, ce fut l'occasion de faire découvrir notre association et son bulletin à de nombreux Quinocéens résidents permanents et de contacts avec eux : résultat 16 nouveaux adhérents. A cette occasion Ouest-France avait fait un petit entrefilet sur notre association. Nous avons aussi «découvert » à quel point Saint-Quay-Portrieux est un pôle culturel et sportif important pour de nombreuses personnes de communes environnantes comme Plouha qui se sont intéressées à notre bulletin. Parlez-en autour de vous. Et si vous désirez distribuer ce numéro du bulletin à certaines de vos connaissances qui pourraient être intéressées à adhérer, faites en la demande à notre Secrétaire Générale.



Béatrice, Claude, Bernard et Alain sur notre stand au forum des associations

Jouez avec nous :

Si vous êtes des lecteurs attentifs de notre bulletin vous devriez pouvoir répondre sans fautes aux questions du quiz que nous avons proposé lors du forum des associations : le voici.

Cochez la proposition qui vous paraît la plus juste :

1°-La SNSM
- ☐ Est une association qui a succédé aux Hospitaliers Sauveteurs Bretons,
- ☐ Est un organisme d'Etat chargé du sauvetage en mer,
- ☐ Est une entreprise privée d'interventions en mer.

2°- Des projets se précisent dans les environs de St Quay-Portrieux :
- ☐ des éoliennes au carrefour des trois communes Plourhan, Treveneuc et Plouha, et en mer dans le NW de la baie.
- ☐ une zone d'hydroliennes dans les courants des Héaux.

3°- La Loi Littoral prévoit que
- ☐ les nouvelles routes de transit doivent être localisées à une distance minimale de 2000m du rivage.
- ☐ les constructions et les campings sont interdits sur une bande littorale de 200m à compter de la limite haute du rivage.
- ☐ des espaces jugés «remarquables » par décret comme le site de Saint-Marc, ne peuvent être construits qu'avec une autorisation de la Préfecture.

4°- Le « Pays de Saint-Brieuc »
- ☐ ne concerne pas Saint-Quay-Portrieux,
- ☐ est une entité administrative qui englobe la Communauté de Communes Sud-Goëlo,
- ☐ est une notion historique.

5°- Le sémaphore de Saint-Quay-Portrieux
- ☐ est géré par l'Administration des Phares et Balises pour assurer la sécurité de la navigation,
- ☐ est géré par la Marine Nationale avec entre autres une mission militaire,
- ☐ est géré par la Marine Marchande avec entre autres une mission de service public pour la sécurité (CROSS).

6°-A quoi sert donc la tache rouge qui se trouve sur la mandibule inférieure du bec des goélands ?
- ☐ A différencier de loin les mâles qui n'en ont pas, des femelles qui en ont.
- ☐ A faire régurgiter les aliments du gosier des adultes quand les petits tapent dessus,
- ☐ A se diriger quand ils sont sous l'eau.

7°-L'endettement de la Commune est de
- ☐ 358 €/habitant,
- ☐ 511 €/habitant,
- ☐ 1852 €/habitant.

8°-Les sables parfois noirs de nos plages correspondent
- ☐ A une pollution,
- ☐ A du mica dû à la décomposition du granite,
- ☐ A de l'ilménite, minerai de titane issu des roches locales.

9°- Pour restaurer le mur de pierres et de terre d'une maison ancienne, il faut,
- ☐ le jointoyer avec un ciment hydrofuge pour le rendre étanche,
- ☐ le jointoyer avec un mortier à la chaux,
- ☐ le jointoyer avec un mortier dur fait de sable et de ciment.

10°- L'eau de la ville à Saint-Quay-Portrieux vient
- ☐ de l'Ic à Binic,
- ☐ du Gouët à St Brieuc,
- ☐ de forages à 100m de profondeur sur la commune.

Nous avons eu 15 réponses valables dont trois qui avec 8/10 ont gagné un abonnement gratuit à notre bulletin ; moyenne des réponses de non-lecteurs: 6,3/10.
Faites-vous mieux ?

Conception, réalisation : Ludovic Célérier ludovic.celerier@gmail.com

Association des Amis de St-Quay-Portrieux et ses environs
BP 32 22410
Saint-Quay-Portrieux

Président : Jean-Pierre Guth alsajpg@aol.com
Vice-président: René-Yves Drouin labourgade0902@orange.fr
Secrétaire: Martine de Penanster martinedepenanster@yahoo.fr
Trésorier Bernard d'Herbécourt bdherbecourt@wanadoo.fr

Adhésion, renouvellement: 17 euros